



FORMATION AFRICAINE SUR LES INDICATIONS GEOGRAPHIQUES

« Africa GI Training »

TROISIEME EDITION

COMMUNIQUE DE LANCEMENT

L'Organisation Africaine de la Propriété Intellectuelle (OAPI), en coopération avec le Projet Droit de propriété intellectuelle et Innovation en Afrique (Afripi), lance la troisième édition de la Formation africaine sur les indications géographiques, dénommée « **Africa GI training** », à Yaoundé, au Cameroun.

La formation se déroulera **du 08 au 16 octobre 2024** à l'Académie de propriété intellectuelle Denis Ekani (APIDE) de l'OAPI à Yaoundé (Cameroun).

Objectifs de la formation :

Doter les acteurs des filières agricoles et non agricoles engagées ou éligibles à la démarche d'indications géographiques de connaissances approfondies sur le système d'indications géographique.

Public cible :

Acteurs des filières agricoles et non agricoles engagées ou éligibles à la démarche d'indications géographiques (producteurs, animateurs de groupement des producteurs, professionnels, vulgarisateurs, juristes et économistes directement engagés dans l'accompagnement technique et organisationnel des groupements de producteurs, l'enregistrement et le contrôle de productions spécifiques régionales sous forme d'indications géographiques), personnel de l'OAPI et des SNL, étudiants et toute personne intéressée.

Chaque participant devra apporter à la formation la présentation d'un exemple de produit IG ou produit potentiellement éligible à la démarche IG de son pays ou de sa région. Des présentations orales suivies d'échanges en groupes auront lieu.

Résultats attendus

A l'issue de la formation, les participants auront :

- Acquis une bonne compréhension du concept d'IG et des termes qui lui sont associés ;
- Acquis une compréhension théorique et pratique de la mise en œuvre d'une démarche IG;
- Une vision claire des étapes de vie d'une IG avant et après enregistrement ;
- Compris le fonctionnement d'une Organisation professionnelle de gestion de l'IG ;
- Cerné l'utilité de tels mécanismes pour le développement de leur produit et de leur localité ;
- La capacité de reproduire une partie des contenus dans leurs pays respectifs.

Contenu de la formation :

Les thématiques suivantes seront abordées :

- Concept, intérêts et protection des IG
- Identification et modèle économique d'une indication géographique ;
- Qualification de l'indication géographique : Définition des règles d'usage des produits IG ;
- Promotion et commercialisation des Produits IG ;
- Durabilité et perspective de développement des produits IG ;
- Formation des formateurs ;
- Visites de terrain.

Conditions d'admissibilité et offre de bourses :

- Pour être admis au programme, les candidats doivent être titulaires au moins d'un Baccalauréat ou de tout autre diplôme équivalent délivré par un établissement d'enseignement officiellement reconnu.
- Les candidats doivent être capables de suivre des cours en français.

Dans le but de contribuer davantage au développement des ressources humaines en matière d'Indications géographiques de ses Etats membres, des bourses couvrant les frais d'inscription, de transport aérien et de séjour à Yaoundé seront offertes par l'OAPI.

Peuvent bénéficier des bourses : les acteurs des filières agricoles et non agricoles des Etats membres de l'OAPI, toute personne qui aspirent à l'encadrement des producteurs et les

groupements qui œuvrent pour la promotion des produits locaux en matière d'indications géographiques.

Des places seront également disponibles pour les candidats qui indiqueront, dans le dossier d'inscription, leur capacité à payer les frais de scolarité d'un montant de cinq cent mille (500 000) FCFA, le déplacement et les frais de séjour à Yaoundé.

Soumission des candidatures

Le dossier de candidature doit être composé comme suit :

- un formulaire de demande d'admission dûment rempli disponible sur le site internet de l'OAPI ;
- un curriculum vitae détaillé ;
- les copies certifiées des diplômes ;
- Certificat d'aptitude de la langue française pour les ressortissants des pays non francophones ; et
- une lettre de motivation
- la production d'une lettre d'engagement auprès d'un groupement de producteurs serait un atout pour le candidat.

Le dossier de candidature doit parvenir à l'OAPI **au plus tard le 31 août 2024**, à l'adresse suivante :

Académie de Propriété Intellectuelle Denis Ekani (APIDE)

BP : 887 Yaoundé (Cameroun)

Tél. (237) 222 20 57 67 / 222 20 57 00

Fax : (237) 222 20 57 27 / 222 20 57 21

E-mail : apide@oapi.int.

Les candidats retenus seront officiellement informés de leur sélection par courrier électronique au **plus tard le 06 septembre 2024**. Ils sont tenus à une obligation d'assiduité et de ponctualité aux cours. Aucune correspondance individuelle ne sera adressée aux candidats non retenus.

Certification

Au terme de la formation, les apprenants recevront un Certificat de participation décerné par l'OAPI et ses partenaires.